

mon code

de vie



Maison le Ricochet

« Ici, l'espoir renaît »

Volet

Résidence

La Maison le Ricochet est un organisme communautaire à but non-lucratif créé en 1990.

Il dessert la population de La Pêche, Chelsea, Cantley et Val-des-Monts.

Nous offrons des services de réadaptation et de réinsertion sociale et professionnelle à des personnes aux prises avec des difficultés importantes en santé mentale.

Nous offrons également un service de résidence avec support et supervision 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Tous ces services sont offerts grâce à diverses subventions notamment du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et de dons de la communauté.



Santé mentale

- *Réadaptation et réinsertion sociale et professionnelle*
- *Hébergement*

Case postale 121
9, chemin de la Beurrerie
Ste-Cécile-de-Masham (Québec)
J0X 2W0

Téléphone : Résidence : 418-456-3372

Administration : 418-456-4230

Télécopieur : 418-456-3872



Table des matières

Notes.....	3
Lettre de bienvenue	4
Code de vie	5
L'organisation de la journée	8
Hygiène personnel	9
Le loyer	9
Règlements de la <i>Maison le Ricochet</i>	10
Les tâches.....	12
Épicerie	13
Repas.....	13
Tenue vestimentaire.....	14
L'usage du tabac.....	15
Fouille des effets personnels	15
Équipements et matériels.....	15
Location de films	16
Visites	16
Téléphones	17
Animaux	17
Rôle du personnel	18
Avis	19
Signatures.....	20



Maison le Ricochet
« Ici, l'espoir renaît »

Volet

Hébergement



NOTES

TOUTE l'équipe de la Maison le Ricochet vous souhaite un séjour des plus enrichissants à la campagne. Comme vous pourrez le constater, nous vivons en groupe... Cette petite communauté a besoin de la collaboration de toutes les personnes qui la composent pour bien fonctionner et s'organiser.

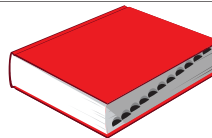
La résidence vous offre un milieu de vie sain, sécuritaire, où il fait bon vivre.

Nous souhaitons vous assurer de la confidentialité, du respect et de la compréhension du personnel.

Vous trouverez dans ce cahier, conçu pour le bien-être de tous et de toutes, les règles à suivre pour vivre en harmonie dans votre nouveau milieu

Clair Bussière
Responsable des
services résidentielles

Marc Beauchamp
Directeur général



CODE DE VIE

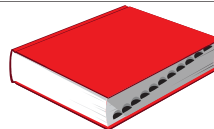
Vous êtes un(e) résident(e) au 9, chemin de la Beurrerie. La résidence est un milieu de vie pour favoriser, par l'acquisition des habiletés requises, la réussite d'une réinsertion sociale et/ou professionnelle satisfaisante.

Nous offrons nos services tant en anglais qu'en français et les personnes hébergées doivent être volontaires et motivées. Ces personnes sont aux prises avec un problème de santé mentale et leur état est stable et sous surveillance.

Vous trouvez, à quelques pas de la résidence, une Caisse populaire, un restaurant, un dépanneur, une boutique de vêtements, le tout dans le décor paisible des collines de la Gatineau. À quelques pas aussi, le chemin qui mène au Lac Philippe est l'endroit idéal pour faire des belles promenades à pied, en toute sécurité.

La Maison le Ricochet offre plusieurs activités sociales et culturelles, de même qu'un centre de jour ouvert de 9 h à 15 h, cinq (5) jours par semaine.





CODE DE VIE - suite

Nous souhaitons vous assurer de la **confidentialité**, du **respect** et de la **compréhension de tout le personnel**.



Pendant votre séjour, vous partagerez les locaux et services de la maison avec huit (8) autres personnes. Ce code de vie a pour but de rendre cette expérience la plus agréable et la plus enrichissante possible en tenant compte de la présence et du vécu des autres participant(e)s.

CODE DE VIE - suite

Afin de maintenir l'harmonie, il ne sera jamais toléré de manquer de respect à qui que ce soit. On doit s'exprimer dans un langage correct et poli. Nous croyons au respect de chaque individu avec ses différences.

Les intervenant(e)s ont un rôle principal d'accompagnateur et de guide. Ils/elles vous aideront à mieux identifier vos besoins et choisir une plus grande autonomie.

Le personnel facilitera votre participation aux activités ou programmes pour encourager votre progression. Nous nous engageons ensemble à collaborer à votre mieux-être.

Nous vous assurons d'un soutien et d'une présence 24 heures par jour. Nous vous offrons une atmosphère chaleureuse et accueillante qui favorise un climat propice à l'épanouissement, à l'apprentissage et à l'adaptation à la vie de groupe et communautaire.

La confidentialité, c'est l'affaire de chacun. Il est important que ce qui se passe dans la maison y reste. Chaque résident **doit** respecter la confidentialité d'une autre personne et de ne pas s'en mêler, c'est **PRIVÉ**.

L'ORGANISATION **DE LA JOURNÉE**



Dès les premiers jours, nous vous aiderons à préparer un plan de travail et d'activités, selon les objectifs propres à chacun.

Le personnel se fera un plaisir de discuter avec vous afin de planifier votre semaine pour faire certains choix d'activités et de sorties. Ces dernières peuvent être reliées directement à la programmation, à l'entretien de votre environnement, à l'hygiène personnel ou à des sorties journalières de la résidence. **N'oubliez pas d'afficher votre horaire dans votre chambre et de le consulter à tous les matins.**

Toute plainte doit se faire auprès du responsable de la résidence ou de la direction.

En passant, avez-vous pensé d'aviser les personnes significatives de votre nouvelle adresse et/ou numéros de téléphone?

DOUCHES / BAINS



Afin de vous sentir en forme, nous vous suggérons de prendre une douche ou un bain à tous les jours; vous pouvez le faire le soir ou le matin. On vous demande de faire le moins de bruit possible à partir de 22 h. Vers 23 h, vous devez vous retirer dans votre chambre.

Il n'est pas permis de manger durant la nuit.

LE LOYER

Le coût du loyer doit être payé au complet le 1^{er} de chaque mois. Nous sommes disponibles pour vous aider à planifier votre budget.

Règlements de La Maison le Ricochet **Volet Hébergement**

1. Chaque personne hébergée à *La Maison le Ricochet* est responsable d'elle-même.
2. Toute personne en état d'ébriété ou sous l'effet de drogue ou encore en possession d'alcool ou drogue sera appelée à quitter les lieux.
3. Les personnes vivant à *La Maison le Ricochet* sont responsables de garder les locaux propres et en ordre; les règles suivantes s'appliquent en tout temps :
 - le nettoyage de la cuisine sera fait après chaque repas;
 - chaque personne est responsable de maintenir sa chambre en ordre;
 - chaque personne nettoie sa baignoire et le lavabo après utilisation;
 - dans les lieux communs, les personnes effectueront les tâches d'entretien ménager qui lui seront assignées.
4. Un tableau indique l'heure des entrées et des sorties dans *la Maison*. Un registre des entrées et des sorties est tenu quotidiennement et nous vous demandons d'y inscrire l'endroit où vous allez et l'heure de retour.
5. *La Maison le Ricochet* n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Si vous le souhaitez, vous pouvez garder votre porte sous clé, la nuit aussi.

6. Les médicaments sont sous le contrôle du personnel qui les garde sous clef et qui voit à les distribuer tel que prescrit. Les médicaments de chaque personne sont notés au dossier de chacun(e). Si la personne l'hébergé(e) peut s'auto-médicamenter, nous demanderons une lettre du médecin traitant le confirmant.

Il est strictement défendu d'échanger ou de donner des médicaments à un autre résident(e). Nous devons aviser les autorités et vous serez expulsé(e) suivant un avis de 24 heures.

7. TOUT acte d'agressivité verbale ou physique sur les lieux de *la Maison* ou lors d'activités à l'extérieur et avec les groupes, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'EXPULSION.
8. L'horaire des journées est le suivant :

a) **La semaine :**

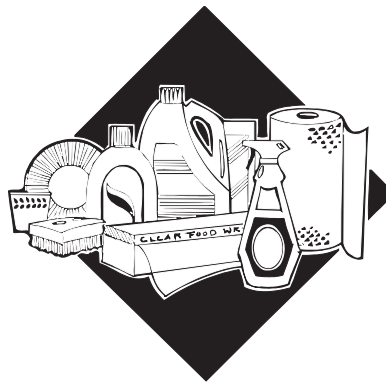
Lever	8 h à 8 h 30
Déjeuner	8 h à 9 h
Départs pour activités occupationnelles/ travail OU loisirs	9 h
Retour à la maison	11 h 30
Dîner	12 h
Départ pour activités occupationnelles/ travail OU loisirs	12 h 30
Retour à la maison	15 h
Souper entre	17 h et 18h
Retour d'une sortie	22 h
À sa chambre	23 h

b) **La fin de semaine ou lors des congés :**

Lever au plus tard à	11 h
Retour des sorties	23 h
À sa chambre	24 h

- 12 -

LES TÂCHES À EFFECTUER :



NOUS VOUS DEMANDONS
DE RESPECTER LA FEUILLE DE
RÉPARTITION DÉJÀ PRÉPARÉE.

ÉPICERIE

En groupe, nous aurons à prévoir les denrées alimentaires pour les repas de la semaine. J'identifie quel repas il me convient de préparer avec l'aide d'un intervenant ou simplement avec une supervision minimale de ce dernier.



REPAS

Chacun(e) est responsable de préparer son déjeuner et son dîner. Les soupers sont planifiés et préparés avec l'aide d'un intervenant, à tour de rôle.

À l'heure des repas, vous participez en vous joignant aux autres personnes autour de la table même si vous n'avez pas le goût de manger. Vous pouvez prendre une légère collation entre les repas.



TENUE VESTIMENTAIRE

Vous devez porter une tenue vestimentaire sobre et propre en TOUT TEMPS. Par souci d'hygiène, vous devez vous chausser de souliers, espadrilles ou pantoufles. On vous demande de porter une robe de chambre le matin et le soir (aucun torse nu ou tenue trop légère).



L'USAGE DU TABAC

Les seuls endroits où il est possible de fumer sont dans le fumoir et à l'extérieur. L'usage des cendriers est de rigueur.

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER
DANS LES CHAMBRES À COUCHER.**

FOUILLE DES EFFETS PERSONNELS

Lorsque le personnel a de bonnes raisons de croire que quelqu'un puisse être en possession de drogue, de boisson alcoolisée (ou tout autre élément susceptible d'exposer un danger), ou d'une arme dangereuse, ils pourront vérifier le contenu de vos effets personnels. Le personnel vérifiera chacune des chambres à tous les jours. Le personnel a le droit de fouiller dans vos chambres en tout temps.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS

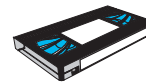
Lorsque, volontairement, des meubles, des appareils électriques, des articles



- 16 -

la facture vous sera présentée et devra être payée par le/la responsable. Un intervenant doit être présent lorsque vous vous préparez à quitter afin de ne pas partir avec des effets, appartenant à la Maison le Ricochet.

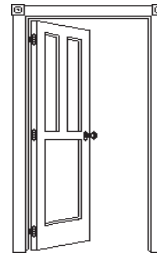
LOCATION DE FILMS



Le choix des films est approuvé par un intervenant en sa présence. Aucun film de violence ou de pornographie dans les lieux communs.

VISITES

Des visiteurs sont bienvenus en tout temps, jusqu'à 22 h, tant que cela n'interfère pas avec vos activités. Nous ne pouvons accommoder plus de trois (3) visiteurs par repas. On doit prévenir de cette intention la veille. Tout visiteur bruyant ou perturbateur peut être invité par le personnel en place de quitter les lieux. Les visiteurs paieront 3 \$ par repas.



**AUCUN VISITEUR N'EST ADMIS
DANS VOTRE CHAMBRE
sauf dans les 2 appartements**

TÉLÉPHONES

Les appels téléphoniques, sauf entente particulière préalable, se font entre 8 h et 21 h. Pour les interurbains, vous devez remplir le formulaire et le donner à l'intervenant. (inscrire : date, heure, nom, numéro de téléphone)



ANIMAUX

AUCUN animal n'est permis sur les lieux.
Sauf si permission de la direction.

RÔLE DU PERSONNEL

Tout en tenant compte de vos besoins et de votre rythme :

- Il/elle favorise votre autonomie face à certaines responsabilités.
- Il/elle vous supporte dans la réalisation de vos projets, initiatives ou démarches.
- Il/elle facilite votre adaptation aux situations nouvelles.
- Il/elle vous porte assistance quand vous cherchez une solution.
- Il/elle vous écoute et vous comprend.



AVIS

POUR TOUT MANQUE DE
RESPECT AU CODE DE VIE,
L'INTERVENANT SE VERRA
DANS L'OBLIGATION DE VOUS
AVISER ET LE NOTER
À VOTRE DOSSIER.

S'IL Y A RÉCIDIVE,
VOUS SEREZ INVITÉ(E)
À QUITTER LA RÉSIDENCE.

La Direction se réserve le droit de fouiller les bagages à l'arrivée et au départ.

J'accepte *que* mes effets personnels soient fouillés et je m'engage à remettre toute drogue, alcool et armes quelconque à la direction. *J'accepte* d'observer les règlements tels qu'ils me sont lus.

Signature de l'hébergé(e)

Signature membre du personnel

Je suis volontaire *d'être* hébergé(e) à la Résidence de la *Maison le Ricochet*.

Signature de l'hébergé(e)

Ce code de vie appartient à :

Numéros de téléphone



importants :
